

STATISTIQUES

BELGIQUE

L'Industrie Charbonnière

pendant l'année 1935

Statistique provisoire et vue d'ensemble
sur l'exploitation

PAR

G. RAVEN,

Directeur général des Mines,

ET

H. ANCIAUX,

Ingénieur en Chef, Directeur des Mines.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés dans la « Statistique des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1935.

Certaines des indications numériques qui suivent ne sont qu'approximatives, mais il n'est guère à prévoir que les chiffres définitifs s'en écartent beaucoup.

Production de houille.

(Voir tableaux n^{os} 1 et 2 et diagramme n^o 1.)

La production nette de houille en Belgique a été, en 1935, de 26.505.670 tonnes, contre 26.389.190 tonnes en 1934.

D'après le tableau n^o 1, on peut se rendre compte de l'allure de la production mensuelle.

Le bassin de la Campine a fourni 21,4 % de l'extraction

totale de l'année, contre 21,1 % en 1934 et 18,9 % en 1933. I n'a été dépassé, au point de vue de l'importance de la production, que par le district de Charleroi.

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année a varié, suivant les districts, entre 236 et 287. Pour l'ensemble des charbonnages, il a été de 270,8, contre 273,6 en 1934, 273,3 en 1933, 238,0 en 1932 et 290,6 en 1931.

TABLEAU N° 1.

PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR DISTRICT
(en milliers de tonnes).

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Royaume
Janvier 1935	391,2	330,9	574,2	25,1	443,2	473,6	2.232,2
Février	351,9	305,9	523,3	24,4	405,5	433,4	2.044,4
Mars	374,7	308,6	563,7	27,5	433,2	462,2	2.169,9
Avril	380,9	324,1	566,9	26,8	426,4	450,3	2.175,4
Mai	374,6	325,0	489,4	25,8	439,3	478,2	2.132,3
Juin	363,0	311,7	573,8	27,0	414,7	458,0	2.148,0
Juillet	391,7	320,7	591,4	27,3	430,9	480,8	2.242,8
Août	396,3	311,7	590,8	27,3	441,2	477,5	2.244,8
Septembre	369,9	329,2	575,6	25,0	434,1	464,5	2.198,2
Octobre	423,8	347,2	623,8	30,3	460,3	516,1	2.401,5
Novembre	365,3	334,8	584,6	26,9	399,7	493,8	2.205,1
Décembre	384,5	323,7	594,4	28,2	459,7	492,4	2.282,9
Totaux des relevés mensuels 1935	4.567,8	3.873,5	6.851,9	321,6	5.188,1	5.680,8	26.493,7
Production en 1935 (chiffres rectifiés)	4.589,9	3.873,0	6.851,9	321,7	5.188,2	5.681,0	26.505,7
» 1934 (1)	4.390,2	3.840,2	7.030,8	344,2	5.239,4	5.544,4	26.389,2
» 1933 (1)	4.318,2	3.754,7	7.029,6	323,2	5.105,3	4.768,7	25.299,7
» 1932 (1)*	3.584,1	3.154,6	6.227,7	292,3	4.443,7	3.926,2	21.423,6
» 1931 (1)	5.073,5	4.249,7	7.681,1	363,7	5.497,3	4.177,1	27.042,4

La production moyenne du pays par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 95.040 tonnes, minimum atteint au mois de juillet, à 101.920 tonnes, maximum atteint en décembre (voir tableau n° 2).

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.
* Grève prolongée.

TABLEAU N° 2.
PRODUCTION JOURNALIÈRE (en tonnes)

Périodes	Couchant de Mons		Centre		Charleroi		Namur		Liège		Campine		Royaume	
	Production journalière	Jours d'extraction												
1935	16.500	23,7	13.780	24,3	27.480	20,9	1.410	17,8	18.090	24,5	20.500	23,1	97.900	22,9
Janv.	16.140	21,8	13.470	22,7	27.250	19,2	1.400	17,5	18.100	22,4	20.540	21,1	95.890	21,1
Fév.	16.720	22,4	13.780	22,4	28.610	19,7	1.430	19,3	17.680	24,5	20.360	22,7	99.080	21,9
Mars	16.630	22,9	13.970	23,2	27.000	21,0	1.400	19,1	17.840	23,9	20.020	22,5	97.120	22,4
Avril	16.070	23,3	13.890	23,4	26.740	18,3	1.340	19,2	18.150	24,2	20.090	23,8	96.490	22,1
Mai	16.350	22,2	14.100	22,1	27.070	21,2	1.370	19,7	17.870	23,2	20.180	22,7	97.200	22,1
Juin	16.320	24,0	13.820	23,2	26.290	22,5	1.350	20,3	17.240	25,0	20.030	24,0	95.040	23,6
Juillet	16.650	23,8	13.850	22,5	26.370	22,4	1.310	20,4	17.720	24,9	21.130	22,8	96.760	23,2
Août	16.510	22,4	14.310	23,0	27.020	21,3	1.330	18,8	18.390	23,6	20.560	22,6	98.140	22,4
Sept.	16.820	25,2	14.170	24,5	26.660	23,4	1.320	22,9	17.770	25,9	20.980	24,6	97.620	24,6
Oct.	16.160	22,6	14.560	23,0	26.940	21,7	1.330	20,2	19.030	21,0	21.660	22,8	99.780	22,1
Nov.	16.090	22,5	14.710	22,0	27.390	21,7	1.300	21,6	19.160	24,0	22.080	22,3	101.920	22,4
Déc.	16.580	276,8	14.020	276,3	27.050	233,3	1.360	236,8	18.070	287,1	20.660	275,0	97.880	270,8
1934	15.170	271,6	13.830	277,7	27.850	252,4	1.420	241,7	18.080	289,8	18.900	293,3	96.440	273,6
(1)	16.140	267,6	13.840	271,4	26.970	260,6	1.280	253,0	17.550	290,9	16.390	291,0	92.570	273,3
1933	15.520	230,9	14.200	222,2	25.080	231,0	1.160	251,4	17.520	253,7	15.000	261,7	90.010	238,0
(1)	17.550	289,1	14.560	291,9	26.740	287,2	1.360	266,5	18.860	292,4	13.850	301,6	93.070	290,6

(1) D'après les chiffres définitifs de la statistique annuelle.

Mouvement de la Production et des Stocks dans les Principaux Districts.

PRODUCTION MENSUELLE EN MILLIERS DE TONNES
 STOCK A LA FIN DU MOIS EN MILLIERS DE TONNES

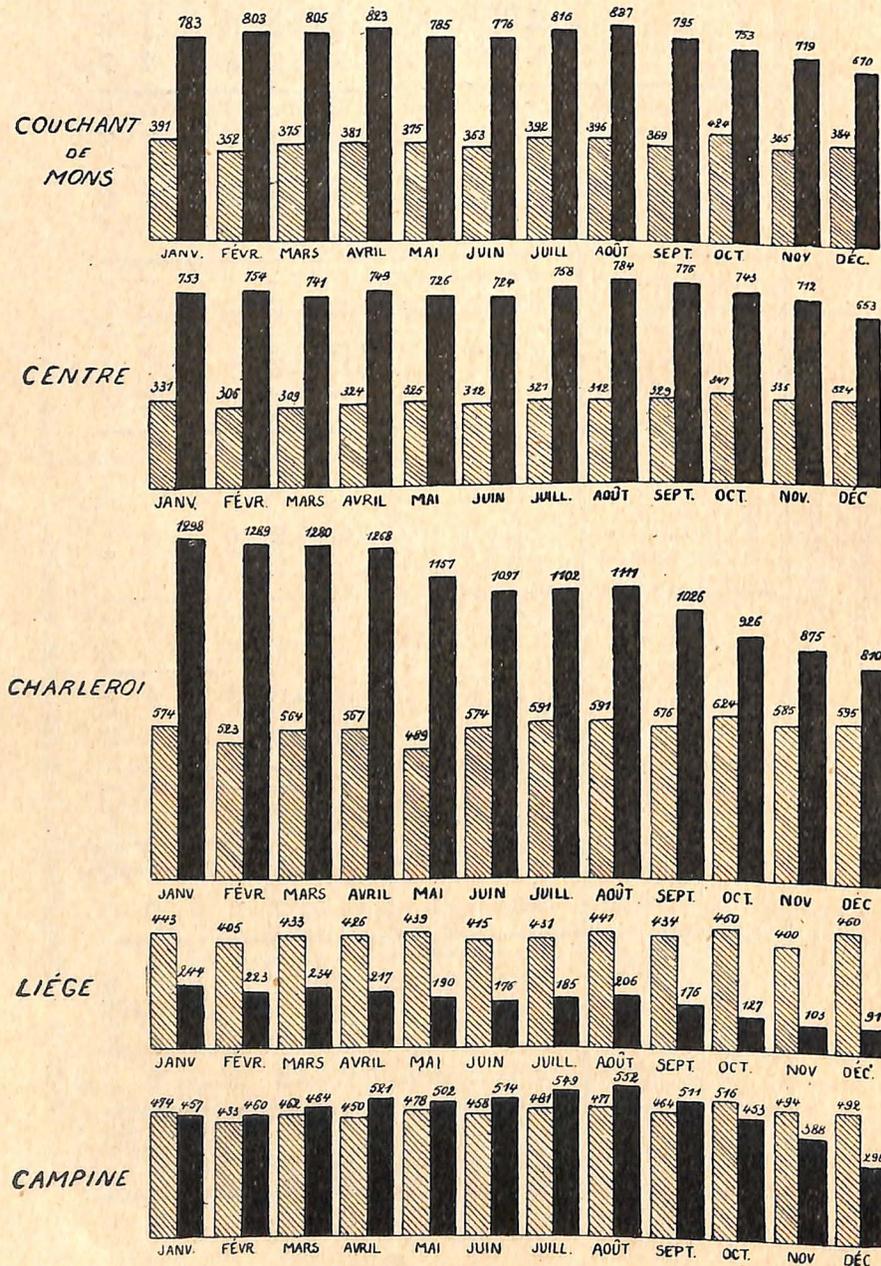


DIAGRAMME N° 1.

Stocks de houille.

(Voir tableau n° 3 et diagramme n° 1.)

Malgré un léger recul au cours du mois de février, le stock total de houille dans les charbonnages a passé de 3.578.900 tonnes au 1^{er} janvier 1935, à 3.627.800 tonnes à fin avril. Il a diminué ensuite d'environ 300.000 tonnes au cours des mois de mai et juin, pour augmenter à nouveau de plus de 200.000 tonnes pendant les deux mois suivants et retrouver ainsi sensiblement, avec 3.535.400 tonnes, le niveau qu'il atteignait au début de l'année. Pendant les mois de septembre à décembre 1935, le stock a diminué de 977.700 tonnes, pour être ramené à 2.557.700 tonnes en fin d'année.

Pour l'ensemble des charbonnages du pays, la quantité de charbon en magasin a donc diminué de 1.021.200 tonnes pendant l'année 1935. Le stock total existant à fin d'année correspond, à l'allure moyenne de production de ladite année, à une production de 26 jours.

Par rapport à la production journalière moyenne réalisée en 1935 dans chaque district, le stock à fin d'année représente la production de 40 jours de travail dans le Couchant de Mons, de 47 jours dans le Centre, de 30 jours dans le district de Charleroi, de 27 jours dans celui de Namur, de 5 jours seulement dans celui de Liège et de 14 jours dans le bassin de la Campine.

Tous les bassins ont participé à la diminution de stock, mais dans une mesure variable. Le recul a été le plus marqué dans le district de Liège, où le stock à fin décembre 1935 ne représentait plus, comme il est dit plus haut, que la production de cinq journées, alors que le stock au 1^{er} janvier 1935 correspondait à la production de près de 14 journées de travail de ce bassin.

Personnel.

(Voir tableaux nos 4 et 5 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction.

Ce nombre a oscillé entre 122.700 et 119.000 pendant le premier semestre et entre 118.400 et 122.300 pendant le deuxième semestre.

TABLEAU N° 3.

STOCKS EN MILLIERS DE TONNES

Périodes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	Royaume
1er janv. 1935 (1)	778,1	759,7	1.313,2	52,0	251,2	424,7	3.578,9
fin janvier . . .	783,2	753,0	1.298,1	53,8	244,3	456,6	3.589,0
» février . . .	803,3	753,9	1.289,4	52,1	223,1	460,0	3.581,8
» mars . . .	805,5	740,6	1.279,6	49,7	234,2	484,3	3.593,9
» avril . . .	822,9	749,3	1.267,8	49,8	217,2	520,8	3.627,8
» mai . . .	785,3	725,9	1.157,3	44,1	190,0	501,8	3.404,4
» juin . . .	776,1	723,7	1.096,8	41,7	176,5	513,9	3.328,7
» juillet . . .	816,3	758,0	1.101,9	42,3	184,8	548,9	3.452,2
» août . . .	837,4	783,7	1.111,4	45,1	205,9	551,9	3.535,4
» septembre . . .	794,8	776,0	1.025,5	42,6	175,7	511,5	3.326,1
» octobre . . .	753,0	743,4	925,9	38,3	127,1	453,1	3.040,8
» novembre . . .	718,9	712,2	875,4	38,1	103,1	388,5	2.836,2
» décembre . . .	670,5	653,3	809,6	36,8	91,5	296,0	2.557,7

TABLEAU N° 4.

PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES
(en milliers d'ouvriers)

Périodes	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
1934 décembre . . .	18,3	84,8	37,6	122,4
1935 janvier . . .	18,5	85,3	37,4	122,7
» février . . .	18,1	82,6	36,5	119,1
» mars . . .	18,2	83,0	36,7	119,7
» avril . . .	17,9	82,5	36,5	119,0
» mai . . .	17,8	82,1	37,1	119,2
» juin . . .	17,8	82,8	37,2	120,0
» juillet . . .	17,6	81,4	37,0	118,4
» août . . .	17,6	82,3	37,2	119,5
» septembre . . .	17,6	82,1	37,2	119,3
» octobre . . .	17,7	83,3	37,7	121,0
» novembre . . .	17,9	84,3	38,0	122,3
» décembre . . .	17,9	83,9	37,8	121,7
1935 moyenne . . .	17,9	83,0	37,2	120,1
1934 » (1)	18,4	87,0	38,7	125,7
1933 » (1)	18,5	93,5	41,4	134,9
1932 » (1)	18,7	96,4	41,9	138,3
1931 » (1)	20,4	106,4	46,3	152,7

1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

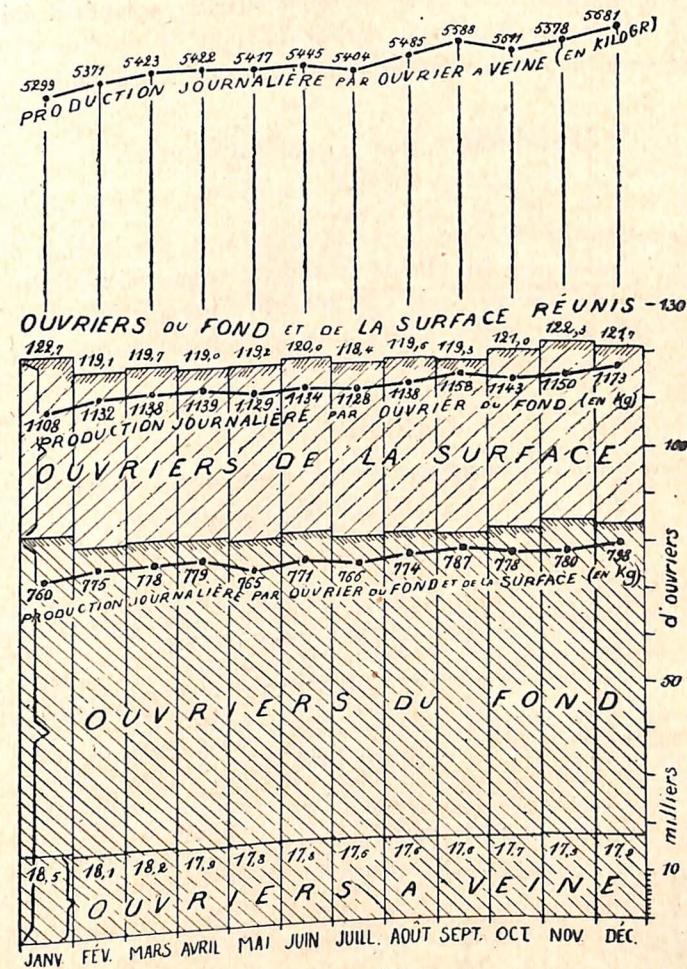


DIAGRAMME N° 2.

Le relevé ci-après donne la répartition entre les districts du personnel total occupé au cours du dernier mois des années 1930, 1934 et 1935.

	Déc. 1930	Déc. 1934	Déc. 1935
Couchant de Mons . . .	32.000	21.000	21.600
Centre . . .	22.800	17.800	17.200
Charleroi . . .	45.800	36.300	35.500
Namur . . .	2.300	1.700	1.700
Namur . . .	34.900	27.300	27.300
Liège . . .	21.300	18.300	18.400
Campine . . .			
Royaume . . .	159.100	122.400	121.700

La diminution du nombre moyen d'ouvriers occupés a été de 5.600 unités par rapport à l'année 1934 et de plus de 35.000 unités par rapport à l'année 1930.

Production par journée d'ouvrier.

(Voir tableaux nos 5, 6 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 5 indique que la production par journée d'ouvrier, calculée pour l'ensemble du pays, a augmenté sensiblement au cours de l'année, que l'on considère les ouvriers à veine, l'ensemble des ouvriers du fond ou l'ensemble des ouvriers du fond et de la surface.

TABLEAU N° 5.

PÉRIODES	Production journalière par ouvrier		
	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers du fond et de la surface
	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Janvier 1935	5.299	1.108	760
Février	5.371	1.132	775
Mars	5.423	1.138	778
Avril	5.422	1.139	779
Mai	5.417	1.129	765
Juin	5.445	1.134	771
Juillet	5.404	1.128	766
Août	5.485	1.138	774
Septembre	5.588	1.158	787
Octobre	5.511	1.143	778
Novembre	5.578	1.150	780
Décembre	5.681	1.173	798

Le tableau n° 6 met en regard, pour les divers districts, le rendement de chacune de ces catégories en 1935 et les rendements qui ont été réalisés au cours des deux années antérieures; il permet aussi de faire des comparaisons entre les districts.

Les rendements ont été sensiblement plus élevés en 1935 qu'en 1934, tant dans les divers districts du bassin du Sud que dans le bassin du Nord.

TABLEAU N° 6.

DISTRICTS MINIERES	Production moyenne								
	par journée d'ouvrier à veine			par journée d'ouv. de l'intérieur (ouv. à veine compr.)			par journée d'ouv. de toute catégorie (intérieur et surface)		
	en kilogs			en kilogs			en kilogs		
	1933 (1)	1934 (1)	1935 (2)	1933 (1)	1934 (1)	1935 (2)	1933 (1)	1934 (1)	1935 (2)
Couchant de Mons	4.258	4.488	4.628	959	1.047	1.091	668	729	758
Centre	4.968	5.070	5.416	999	1.045	1.114	680	716	767
Charleroi	4.754	4.963	5.044	974	1.069	1.111	640	698	723
Namur	4.436	4.595	4.603	965	1.121	1.139	657	743	737
Liège	4.634	4.976	5.340	775	875	928	553	621	654
Bassin du Sud.	4.642	4.870	5.070	917	1.005	1.056	628	687	719
Campine	7.570	7.519	7.642	1.304	1.468	1.608	873	996	1.079
Le Royaume	5.007	5.260	5.465	971	1.076	1.140	663	735	775

On peut constater que l'avance prise par le bassin de la Campine, par rapport aux autres bassins, en ce qui concerne la production par journée d'ouvrier de toute catégorie, s'est encore accentuée au cours de l'année 1935.

Salaires.

(Voir tableaux nos 7, 8 et 9.)

Le 25 mars 1935, la Commission Nationale Mixte des Mines décida de modifier comme suit la convention des salaires existante: l'index combiné serait supprimé, l'index de base antérieur 677 serait maintenu et les fluctuations des salaires seraient commandées à l'avenir par l'index simple des prix de détail. Dans ces conditions, une baisse de 5 % des salaires devait être déclanchée par l'index 646, correspondant à un nouvel index de base 643.

L'index des prix de détail étant descendu à 642 le 15 janvier 1935, à 632 le 15 février et à 621 le 15 mars, une diminution de 5 % des salaires fut appliquée à partir du 31 mars.

Sur ces entrefaites arriva la dévaluation monétaire. L'index au 15 mai 1935 étant remonté à 638, les ouvriers revendiquèrent une

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.
(2) Chiffres provisoires.

TABLEAU N° 7.

SALAIRES EN SEPTEMBRE 1935

CATÉGORIES d'ouvriers	Salaire d'une journée de huit heures						
	Mons	Centre	Charleroi et Namur	Liège	Bassin du Sud	Campine	Royaume
A. — Fond							
1) Ouvriers à veine.	40,73	42,08	41,78	43,10	41,90	42,76	42,03
2) Ouvriers à marché autres que les ouvriers à veine; ouvriers à la journée assimilables aux précédents au point de vue du sa- laire.	40,28	42,76	41,42	40,53	41,09	44,94	41,66
3) Ouvriers occupés au transport pendant le poste d'abatage.	32,82	29,49	30,85	32,80	31,48	32,44	31,58
4) Autre personnel du fond (*).	32,80	33,90	33,42	32,72	33,16	33,61	33,25
5) Ensemble du person- nel du fond (*).	37,34	36,66	36,95	36,97	36,99	38,89	37,27
B. — Surface							
6) Ouvriers qualifiés et ouvriers y assimilables au point de vue du salaire.	31,87	34,34	32,89	31,83	32,62	31,41	32,40
7) Personnel masculin non qualifié.	24,12	27,05	26,11	25,41	25,80	23,61	25,50
8) Femmes et filles.	13,31	14,65	15,13	16,55	15,37	16,24	15,38
9) Ensemble du person- nel de la surface (*).	27,37	29,02	27,40	26,65	27,48	27,24	27,44
C. — Fond et surface							
10) Ensemble du person- nel du fond et de la surface (*).	34,28	34,15	33,50	33,83	33,87	35,13	34,05

(*) Non compris le personnel de la surveillance.

hausse des salaires. A l'intervention du Gouvernement, les patrons charbonniers accordèrent, à partir du 2 juin et à titre d'avance, une augmentation des salaires de 2,5 %, récupérable lorsque serait atteint l'index 672, déclanchant une hausse des salaires de 5 %.

Le 15 octobre, l'index atteignit 684 et une augmentation de 5 % devenait donc applicable à partir du 3 novembre, sauf à récupérer l'avance de 2 1/2 % accordée depuis le 2 juin. Les ouvriers réclamèrent le bénéfice entier de l'augmentation de 5 % et demandèrent en outre de faire varier dorénavant les salaires par tranches de 2 1/2 % et non plus de 5 %.

Le 7 novembre 1935, il fut convenu à la Commission Nationale Mixte des Mines : 1) qu'à l'avenir les modifications de salaires se feraient par tranches de 2 1/2 %; 2) que, dès le 3 novembre 1935, serait appliquée la hausse de 2 1/2 % des salaires, commandée seulement par l'index 690 non encore atteint et que, en conséquence, avec la hausse de 2 1/2 % déjà accordée, les salaires seraient augmentés de 5 % à partir de cette même date, l'index de base étant porté à 692; 3) que les patrons charbonniers renoncèrent à récupérer l'avance de 2 1/2 % accordée en juin 1935.

Dans le tableau n° 7, on trouve les résultats d'une enquête faite pour la Commission Nationale Mixte des Mines et portant sur les salaires du mois de septembre 1935. Il s'agit ici du salaire moyen d'une journée normale de huit heures pour les ouvriers de diverses catégories, à l'exclusion du personnel surveillant.

Le tableau n° 8 indique, d'autre part, les salaires moyens de l'année, mis en regard des salaires moyens de l'année précédente, les uns et les autres établis par journée de présence et en tenant compte des sommes touchées par le personnel de surveillance. On déduit de ce tableau que, dans l'ensemble, le salaire moyen de 1935 a été légèrement inférieur au salaire moyen de 1934.

Une diminution proportionnellement plus importante affecte, comme l'indique le tableau n° 9, la dépense en salaires par tonne, calculée pour les différents districts et pour l'ensemble des mines du pays : l'augmentation sensible du rendement en est la cause principale. Le même tableau montre également que la dépense en salaires par tonne est nettement plus faible en Campine que dans tout autre district.

Comme nous l'avons fait remarquer à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux nos 7, 8 et 9 ne concernent

que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre.

TABLEAU N° 8.
SALAIRES EN 1934 ET EN 1935
(Chiffres provisoires pour 1935)

DISTRICTS	Ouvriers à veine		Ouvriers du fond (y compris les ouvr. à veine)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories (fond et surface)	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Couchant de Mons	41,97	41,01	39,72	38,65	29,42	28,68	36,59	35,60
Centre	42,53	41,69	39,24	38,15	31,18	30,78	36,71	35,86
Charleroi	42,03	41,95	39,36	38,63	29,00	28,80	35,77	35,20
Namur	41,45	40,85	39,52	39,07	28,66	28,24	35,86	35,25
Liège	44,17	43,56	39,16	38,36	29,09	28,62	36,25	35,48
Bassin du Sud.	42,62	42,04	39,36	38,48	29,48	29,06	36,23	35,48
Campine	43,05	42,44	41,31	40,77	29,26	28,63	37,42	36,78
Royaume	42,69	42,10	39,66	38,83	29,45	28,99	36,41	35,68

TABLEAU N° 9.
SALAIRES PAR TONNE.
(Chiffres provisoires pour 1935)

DISTRICTS	Dépenses en salaires par tonne nette extraite	
	1934	1935
	Francs	Francs
Couchant de Mons	50,17	46,98
Centre	51,25	46,74
Charleroi	51,24	48,66
Namur	48,25	47,83
Liège	58,27	54,27
Bassin du Sud.	52,75	49,32
Campine	37,56	33,04
Royaume	49,56	46,06

Prix des charbons.

(Voir tableau n° 10.)

Le tableau n° 10 indique, pour les principales catégories de charbons, tant à usage industriel qu'à usage domestique, les prix directeurs fixés pour le marché intérieur par l'Office National des Charbons.

Cet organisme, constitué sous forme de société coopérative le 7 janvier 1935, groupe tous les charbonnages du pays. En ce qui concerne les prix de vente des charbons et agglomérés, son rôle est le suivant. Il est le vendeur unique à l'égard des catégories de consommateurs ci-après : chemins de fer, armements maritimes (pour les charbons de soute), fabriques de coke, centrales électriques, cimenteries, glaciers, verreries, consommateurs étrangers auxquels les combustibles sont expédiés par voie maritime.

L'Office National des Charbons réglemente, en outre, les ventes de charbons industriels et de charbons pour foyers domestiques, effectuées directement par les mines aux autres catégories de consommateurs du pays.

Les prix mentionnés au tableau sont, pour la plupart, établis pour des localités dites « centres de parité ». Ce sont des prix de base dont les prix réels dérivent par l'application dans chaque cas de diverses corrections.

On déduit des chiffres du tableau que, depuis l'établissement du premier barème, établissement qui a coïncidé avec la dévaluation monétaire, les prix des charbons industriels ont été relevés de 5 à 11 francs et ceux des charbons domestiques de 5 à 15 francs suivant les catégories.

Pour évaluer la hausse totale entre la fin de l'année 1934 et la fin de l'année 1935, il faut tenir compte non seulement des hausses ci-dessus, mais aussi de la différence entre les prix à fin 1934 et ceux au 1^{er} avril 1935. Cette différence résulte de la suppression des concessions sur les prix qui étaient couramment consenties par les charbonnages.

Il n'est pas possible, pour estimer l'importance de ce rajustement, lequel a surtout été marquant pour les catégories à bas prix, de procéder à une comparaison du tableau n° 10 avec celui publié l'année dernière. Mais on peut obtenir une indication sur la hausse totale du niveau général des prix des charbons au cours

TABLEAU N° 10

PRIX DES CHARBONS

CATÉGORIES	1 ^{er} avril 1935	1 ^{er} juin 1935	4 novembre 1935
<i>Charbons industriels :</i>			
Poussiers, 20 % de cendres, 0-1, 0-2 m/m, maigre	35,50	40,50	46,50
Poussiers, 12 % de cendres, 0-4, 0-6 m/m, quart-gras	48	53	57,50
Fines lavées, 0-10 m/m, demi-gras	67	72	77
Fines mi-lavées, 0-30 m/m, gras	92	97	102
Menu brut, 0-70 m/m, maigre	82	87	92
Menus mi-lavés, 0-60, 0-70 m/m, gras	100	105	110
Braïettes, 10-20 m/m, demi-gras	132	137	137
Criblé, au-dessus de 60 m/m, 3/4 gras	147	152	157
Fines à coke	97,50	102,50	105
<i>Charbon pour locomotives de la Société Nationale des Chemins de fer belges :</i>			
Classe C, 12 % de cendres (menu 0-70 m/m, demi-gras)	99,50	101 (1)	104 (2)
<i>Charbons domestiques :</i>			
Braïettes 10-20 m/m, maigre	142	142	147
Braïettes 20-30 m/m, maigre	192	192	207
Braïettes 20-30 m/m, demi-gras	192	192	202
Têtes de moineaux 30-50 m/m, maigre	202	202	207
Têtes de moineaux 30-50 m/m, demi-gras	202	202	207
Gailletins 50-80 m/m, maigre	177	177	187
Gailletins 50-80 m/m, demi-gras	182	182	192
Criblé, gras	167	167	172

de l'année 1935, en considérant la valeur moyenne déclarée à la douane pour les charbons importés, d'une part pour les mois de novembre et décembre 1934, d'autre part pour les mois correspondants de 1935. Cette valeur moyenne par tonne a augmenté de 15 fr. 80.

- (1) Le prix de 101 francs n'a été appliqué qu'à partir du 1^{er} juillet 1935.
 (2) Le prix de 104 francs a été appliqué dès le 1^{er} octobre 1935.

Production de coke.

(Voir tableau n° 11.)

Pour l'ensemble du pays, la production de coke a légèrement augmenté en 1935 par rapport à 1934.

TABLEAU N° 11.

PRODUCTION DE COKE PENDANT L'ANNÉE 1935
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Liège	Région non minière	ROYAUME
Janvier	55,0	27,1	86,0	78,4	121,5	368,1
Février	51,7	24,7	78,4	70,3	107,8	332,9
Mars	56,8	26,9	87,8	76,6	122,5	370,6
Avril	55,4	25,8	86,2	81,9	116,9	366,2
Mai	58,2	28,6	94,4	88,4	124,3	393,9
Juin	57,7	27,9	90,2	84,6	122,0	382,4
Juillet	64,1	29,0	95,3	87,8	137,1	413,3
Août	63,6	27,9	93,7	86,8	137,0	409,0
Septembre	60,6	27,8	91,1	82,6	134,5	396,6
Octobre	63,7	28,8	94,4	90,0	137,5	414,4
Novembre	61,6	26,4	91,3	88,9	138,5	406,7
Décembre	63,4	27,9	94,7	91,4	146,8	424,2
Total 1935	711,8	328,8	1.083,5	1.007,7	1.546,4	4.678,3
1934 (1)	611,6	1.309,1	973,7	1.342,0	4.236,4	
1933 (1)	563,8	1.344,6	1.047,1	1.437,1	4.392,6	
1932 (1)	528,7	1.389,7	993,6	1.498,0	4.410,0	
1931 (1)	371,5	1.806,1	1.140,7	1.558,5	4.876,8	

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

Prix du coke.

(Tableau n° 12.)

Les prix du coke métallurgique pour les hauts fourneaux pendant l'année 1935 sont indiqués ci-après, d'après les barèmes du Syndicat des Cokes.

TABLEAU 12.

PRIX DU COKE

DATES	Prix de la tonne de coke métallurgique Fr.
1er avril 1935	107,50
1er juin 1935	115,00
1er janvier 1936	125,00

Pas plus que les prix des charbons, ces prix ne sont comparables aux prix des cokes publiés les années précédentes d'après une autre source.

Production d'agglomérés.

(Voir tableau n° 13.)

La production d'agglomérés a légèrement augmenté, dans l'ensemble, par rapport à l'année précédente; on ne constate de diminution que dans le district de Liège.

TABLEAU N° 13.

PRODUCTION D'AGGLOMÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1935

(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Total
Janvier	5,9	15,9	53,2	2,7	27,3	105,0
Février	7,0	12,7	49,3	2,4	24,7	96,1
Mars	8,9	13,9	50,5	2,3	28,3	103,9
Avril	8,5	15,8	52,5	2,6	31,2	110,6
Mai	8,1	16,5	53,7	3,5	28,5	110,3
Juin	11,1	13,7	54,8	2,8	27,1	109,5
Juillet	5,0	11,0	53,2	2,5	28,0	99,7
Août	6,4	13,4	60,8	2,8	26,2	109,6
Septembre	7,6	13,0	63,0	4,5	27,7	115,8
Octobre	8,9	15,5	69,1	6,3	32,6	132,4
Novembre	9,6	18,2	71,2	6,0	31,4	136,4
Décembre	10,7	17,0	68,8	5,2	31,3	133,0
Total 1935.	97,7	176,6	700,1	43,6	344,3	1.362,3
Année 1934 (1)	89,9	175,6	682,6	39,3	366,2	1.353,6
» 1933 (1)	86,1	186,0	688,1	36,3	367,3	1.363,8
» 1932 (1)	93,5	169,5	670,6	36,5	346,9	1.317,0
» 1931 (1)	110,5	241,5	948,1	101,6	448,7	1.850,4

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

Prix des agglomérés.

Le tableau suivant donne les prix fixés semestriellement pour les briquettes d'une teneur en cendres de 9 à 10 %, achetées par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

TABLEAU N° 14.

PRIX MOYEN DES AGGLOMÉRÉS

DATES	Prix de la tonne de briquettes pour la Société Nationale des chemins de fer belges
1er Octobre 1934.	118 fr
1er Janvier 1935	118 »
1er Février	118 »
1er Mars	118 »
1er Avril	114 »
1er Mai	114 »
1er Juin	114 »
1er Juillet	114 »
1er Août	114 »
1er Septembre	114 »
1er Octobre	119 »
1er Novembre	119 »
1er Décembre	119 »
1er Janvier 1936	119 »

Mouvement commercial et consommation de houille de l'Union belgo-luxembourgeoise.

(Voir tableaux nos 15, 16, 17 et diagramme n° 3.)

La *consommation* de houille dans l'Union Belgo-Luxembourgeoise, après avoir considérablement décliné d'année en année de 1929 à 1932, et s'être maintenue en 1933 à un niveau voisin de celui de l'année précédente, a légèrement augmenté en 1934 et à nouveau en 1935. Cette consommation a atteint, en effet, 28.514.000 tonnes en 1935, contre 28.066.000 tonnes en 1934, 27.029.000 tonnes en 1933 et 27.108.000 tonnes en 1932.

Les *importations* en Belgique de coke ont été soumises, à partir du 1^{er} janvier 1935, à des mesures restrictives exposées dans le chapitre suivant et analogues à celles qui n'avaient été appliquées précédemment qu'aux importations de houille et d'agglomérés de houille.

Les combustibles étrangers, en diminution de 971.000 tonnes sur l'année précédente, ont couvert 24,1 % de la consommation, contre 27,9 % en 1934.

L'Allemagne (y compris la Sarre depuis le 1^{er} mars) a fourni plus de 67 % du tonnage importé, tous combustibles réunis et exprimés suivant leur équivalent en houille. Les Pays-Bas ont occupé la deuxième place en fournissant près de 20 % de l'importation. La Grande-Bretagne, la France et la Pologne sont venues respectivement en troisième, quatrième et cinquième lieu.

Les *exportations* de combustibles ont dépassé de 390.000 tonnes celles de l'année précédente, quoiqu'elles aient continué à être restreintes par des mesures gouvernementales prises en différents pays, et notamment en France. Pour ce dernier pays, qui constitue le principal débouché extérieur pour les combustibles belges, le contingent mensuel alloué à la Belgique a été fixé à 58,5 % de la quantité mensuelle moyenne exportée pendant les années 1928, 1929 et 1930. Ce contingent a été diminué encore de 10 % pendant chacun des mois de septembre, octobre et novembre 1935. Le bénéfice de l'intégralité de ce contingent a été, comme précédemment, subordonné à la condition de livrer, dans le cadre du contingent total, une quantité minimum de charbons domestiques. Toutefois, des facilités ont été accordées pour l'échelonnement de ces fournitures de charbons domestiques

TABLEAU N° 15.

IMPORTATIONS (en milliers de tonnes)
(Union Belgo-Luxembourgeoise)

Pays de provenance	Houille	Coke	Agglomérés	Total Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houille
Allemagne . . .	2.255	1.763	101	4.638
Pays-Bas . . .	669	513	34	1.366
Grande-Bretagne . . .	476	—	—	476
France . . .	228	3	2	234
Pologne. . . .	89	—	—	89
Russie	50	—	—	50
Sarre*	10	—	—	10
Total 1935 (1).	3.77	2.279	137	6.863
1934 (2).	4.481	2.338	190	7.834
1933 (2).	5.224	1.754	211	7.801
1932 (2).	6.736	1.943	203	9.444
1931 (2).	9.528	2.154	244	12.793

TABLEAU N° 16.

EXPORTATIONS (en milliers de tonnes).
(Union Belgo-Luxembourgeoise)

Pays de destination	Houille	Coke	Agglomérés	Total Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houille
France	2.966	346	270	3.659
Italie	407	131	12	588
Pays-Bas	352	49	35	447
Suède	7	177	—	237
Allemagne	6	75	—	104
Etats-Unis	—	49	15	78
Suisse	51	1	9	61
Canada	54	3	—	58
Congo	2	12	—	32
Autres pays	90	76	25	211
Provisions de bord	344	—	64	401
Total 1935 (1).	4.279	919	446	5.876
1934 (2).	3.811	960	406	5.486
1933 (2).	3.588	914	473	5.261
1932 (2).	3.491	980	566	5.274
1931 (2).	5.468	862	940	7.519

(1) Chiffres provisoires.

(2) Chiffres définitifs.

sur une période de douze mois, allant du 1^{er} avril 1935 au 31 mars 1936.

Il est à noter que, au cours du premier trimestre, les exportations ont été nettement inférieures à celles de l'année précédente. A partir du 1^{er} avril, elles se sont développées considérablement, au point de dépasser, pendant les quatre derniers mois de l'année, les importations.

Au total, exprimées en houille, les exportations de l'année 1935 ont représenté 22,2 % de la production, contre 21 % environ en 1934 et 1933.

Le déficit de la production par rapport à la consommation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise a été de 2.008.000 tonnes; mais 1.021.000 tonnes ayant été reprises au stock, l'excédent des importations sur les exportations ne s'est élevé qu'à 987.000 tonnes.

Le diagramme n° 3, pour l'établissement duquel il a été admis que la consommation de charbon étranger en Belgique correspond à l'importation, donne approximativement la répartition de la consommation en charbon étranger et en charbon belge. Il indique, en outre, la quantité de charbon belge exporté.

Dans les dernières années, la proportion de charbon belge dans la consommation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise a varié comme suit :

En 1929	57,9 %
En 1930	58,0 %
En 1931	59,1 %
En 1932	65,2 %
En 1933	71,2 %
En 1934	72,1 %
En 1935	75,9 %

Il ne faut pas perdre de vue que, si cette proportion a considérablement augmenté depuis 1929, la consommation totale de l'Union est tombée de 38.486.000 tonnes en 1929 à 28.514.000 tonnes en 1935.

Toutefois, une amélioration sensible s'est manifestée en 1935 : alors que la consommation totale a dépassé de 448.000 tonnes seulement celle de l'année précédente, la consommation de charbon belge a augmenté de 1.419.000 tonnes, pour atteindre le niveau

TABLEAU N° 17.

CONSOMMATION (en milliers de tonnes).

	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935 (2)
Production . . .	26.940	27.415	27.042	21.424	25.300	26.389	26.506
Importation . . .	16.207	14.151	12.789	9.444	7.801	7.834	6.863
Exportation . . .	5.476	5.721	7.539	5.274	5.261	5.486	5.876
Différence des stocks (1) . . .	- 815	+2.164	+1.055	-1.514	+811	+671	-1.021
Consommation . . .	38.486	33.681	31.237	27.108	27.029	28.066	28.514

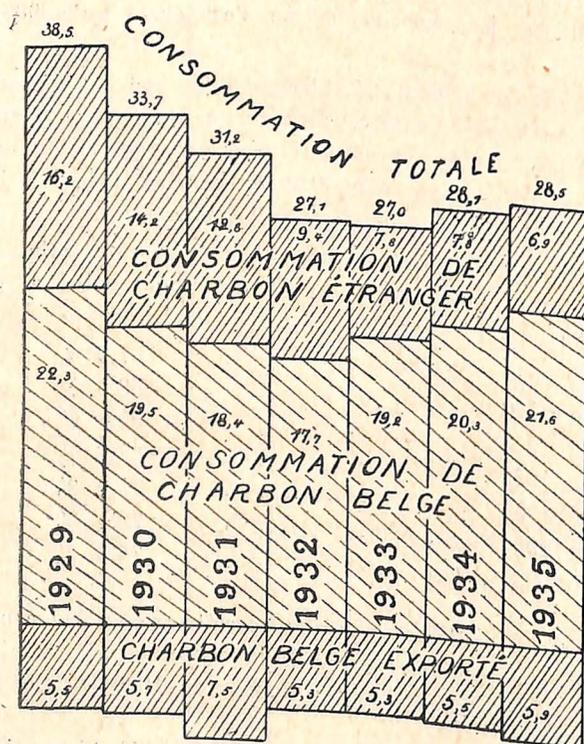


DIAGRAMME N° 3.

(1) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année; le signe - une diminution.
 (2) Chiffres provisoires.

de 21.651.000 tonnes qui, depuis 1923, n'a été dépassé qu'en 1928 et 1929.

Mesures tendant à adapter la production et l'importation à la consommation.

L'Office National des Charbons, dont la mission en ce qui concerne la vente a été indiquée précédemment, a aussi pour attribution de fixer périodiquement des limites de production et de débit qui ne doivent pas être dépassées. Il s'est efforcé d'adapter la production belge de houille à l'écoulement réalisable et d'arrêter l'augmentation des stocks, puis de ramener progressivement ceux-ci à un niveau plus normal. Le développement de l'exportation maritime a facilité cette adaptation.

En ce qui concerne les combustibles minéraux étrangers, le contingent mensuel d'importation en Belgique de houille et d'agglomérés de houille a été fixé, pendant toute l'année 1935, à 33,8 % de la quantité moyenne mensuelle importée de chaque pays au cours du premier semestre de l'année 1931.

Un supplément de contingent a été alloué, comme précédemment, à tout pays important par bateaux belges un certain pourcentage de la quantité totale de houille et d'agglomérés de houille transportée par voie d'eau.

Toute importation de houille et d'agglomérés de houille a été subordonnée, au surplus, au versement d'une somme de 10 ou 15 francs à la tonne, suivant que le combustible était à usage industriel ou domestique.

A partir du 1^{er} janvier 1935, les importations en Belgique de coke ont été également limitées par mesure gouvernementale : le contingent mensuel d'importation a été fixé, par pays d'origine, à 100 % des quantités moyennes mensuelles importées pendant l'année 1934.

BELGIQUE
L'Industrie Charbonnière pendant l'année 1935
Statistique provisoire et vue d'ensemble sur l'exploitation

ANNEXE

316

I. — Résultats de l'exploitation des mines de houille en 1935
(Chiffres provisoires)

DISTRICTS	Nombre de mines			Production nette en tonnes	Valeur des charbons extraits		Montant des dépenses		Différence boni (+) ou mali (-)	
	en boni	en mali	total		globale fr.	fr. par tonne	global fr.	fr. par tonne	globale fr.	fr. par tonne
Couchant de Mons	6	5	11	4.590.440 ⁽¹⁾	410.133.100	89,34	403.455.500	87,89	+ 6.677.600	+ 1,45
Centre	7	2	9	3.872.970	359.793.900	92,90	332.866.700	85,95	+ 26.927.200	+ 6,95
Charleroi	18	9	27	6.851.920	675.024.400	98,52	628.533.700	91,74	+ 46.460.700	+ 6,78
Namur	2	3	5	321.730	30.672.500	95,34	28.449.100	88,43	+ 2.223.400	+ 6,91
Liège	15	10	25	5.188.200	542.103.600	104,49	515.166.900	99,30	+ 26.936.700	+ 5,19
Bassin du Sud	48	29	77	20.825.260	2.017.727.500	96,89	1.908.501.900	91,64	+109.225.600	+ 5,25
Campine	6	1	7	5.681.000	521.228.900	91,75	445.535.800	78,43	+ 75.693.100	+13,32
Royaume	54	30	84	26.506.260	2.538.956.400	95.79	2.354.037.700	88,81	+184.918.700	+ 6,98
Groupe des 54 mines en boni				20.244.640	1.964.361.700	97,03	1.742.197.900	86,06	+222.163.800	+10,97
Groupe des 30 mines en mali				6.261.620	574.594.700	91,76	611.839.800	97,71	- 37.245.100	- 5,95

(1) Nombre rectifié.

ANNALES DES MINES DE BELGIQUE

II. — Récapitulation des résultats par tonne depuis 1927

(Chiffres provisoires pour 1935)

Boni (+) ou mali (-) en francs par tonne

DISTRICTS	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Couchant de Mons	+ 7,49	- 5,62	+ 1,01	-12,04	-19,25	-20,69	-10,69	- 6,63	+ 1,45
Centre	+ 5,93	- 6,55	+ 7,60	- 3,39	-14,13	-11,25	-14,58	- 9,75	+ 6,95
Charleroi	+ 7,12	- 1,73	+15,52	- 1,20	-11,26	- 7,74	- 1,98	- 4,64	+ 6,78
Namur	+13,93	- 4,72	+16,36	+ 2,34	-10,14	- 1,09	+ 2,00	- 2,52	+ 6,91
Liège.	+ 5,13	+ 0,14	+13,74	- 0,19	- 6,46	- 2,44	- 3,22	- 7,03	+ 5,19
Bassin du Sud	+ 6,65	- 3,14	+10,18	- 3,85	-12,39	- 9,57	- 6,36	- 6,57	+ 5,25
Campine.	-20,83	-25,66	-26,76	-26,08	-23,85	-17,74	- 4,57	+ 0,92	+ 13,32
Royaume	+ 4,23	- 5,51	+ 5,73	- 6,94	-14,17	-11,06	- 6,02	- 4,99	+ 6,98